

Excellences, Monsieur le Ministre, Monsieur le Représentant de la Communauté Européenne, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord permettez-moi de remercier le gouvernement algérien pour avoir organisé cette importante manifestation qui nous offre un signe de la grande attention que ce pays porte sur l'eau et encore plus de son intérêt à la coopération.

Merci Monsieur le Ministre pour ceci et pour votre excellente hospitalité.

Je vous prie d'excuser le Président du Comité Directeur du SEMIDE, Pascal BERTEAUD, directeur de l'eau au sein du Ministère français de l'Ecologie et du Développement Durable. Il a été retenu à Paris du fait des débats parlementaires relatifs au projet de loi sur l'eau française.

Lors de la Conférence Euro-méditerranéenne sur la Gestion Locale de l'Eau de Marseille en 1996, s'est esquissée une approche prudente vers une nouvelle ère de coopération entre les pays membres de l'Union européenne et les 12 pays partenaires du pourtour de la Méditerranée. Cette conférence fut la première dédiée à un sujet spécifique dans le cadre du Partenariat Euro-Méditerranéen initié par la Déclaration de Barcelone en 1995.

Il a été admis qu'il existait un besoin commun d'améliorer les pratiques de gestion locale de l'eau et le partage des informations sur l'eau a été choisi comme le premier domaine de travail conjoint. Le SEMIDE était lancé. La structure, le programme de travail et le budget du système étaient approuvés un an plus tard à Naples. Ici, la Conférence des Directeurs Généraux a adopté le système non pas uniquement en tant qu'instrument d'échange d'informations mais aussi comme moyen à même de permettre une coopération plus étroite entre les partenaires, ce qui constitue un acquis très important.

La décision de Naples est emblématique en ce qui concerne l'esprit du Partenariat et contribue au développement d'une plus grande confiance réciproque dans la Région concernée. En effet, l'eau n'est pas seulement source de vie et de développement socio-économique mais aussi, malheureusement, source de tensions. Nous avons réussi à créer un réseau qui met en relation tous les pays du Moyen Orient qui sont impliqués dans le processus de paix. Le SEMIDE apporte ainsi sa modeste contribution dans la recherche commune d'une paix durable.

La conférence ministérielle de Turin en Octobre 1999 a donné une nouvelle impulsion à l'esprit de coopération avec la définition d'un Plan d'Action pour la gestion locale de l'eau en Méditerranée. Plan qui a donné naissance à un Programme de financement de 40 M€ lancé par la Commission Européenne, connu sous le nom de MEDA-Eau et qui soutient une dizaine de projets régionaux exemplaires. Le SEMIDE sert ici de vecteur de diffusion de l'information et du savoir-faire issue de ces initiatives.

C'est aussi à l'automne 1999 que le SEMIDE est devenu opérationnel avec son Unité Technique et la mise en œuvre de sites nationaux par les pays partenaires.

L'ensemble des Directeurs de l'Eau des pays concernés, aujourd'hui 35, se réunissent périodiquement pour évaluer les progrès réalisés et définir de nouvelles orientations stratégiques, comme à Madrid en 2001 et plus récemment à Rome.

D'un point de vue organisationnel, le SEMIDE s'appuie sur un Comité Directeur, un ensemble de Points Focaux Nationaux qui travaillent en étroite collaboration avec une Unité Technique qui joue le double rôle d'assistance et de Point Focal International. Une des caractéristiques majeures, qui fait le succès du Système et a favorisé son appropriation par les pays, est son mode de gestion totalement décentralisée grâce au réseau Internet. L'autre aspect majeur est la rationalisation de l'accès à l'information avec des points d'accès uniques par pays.

Cette approche exemplaire a été soulignée à Kyoto en 2003, lors du 3^{ème} forum Mondial de l'Eau, et a été suivie dans d'autres régions du monde : en Europe centrale avec le système Aquadoc-Inter, en Afrique avec SADIEau et en Amérique Latine avec Siagua.

Lors du récent Forum Mondial de l'eau qui s'est tenu à Mexico en mars dernier, le SEMIDE a été présenté comme un exemple de bonne pratique pour d'autres régions du monde au cours des deux sessions dédiées aux systèmes d'information, l'une organisée par l'Organisation Mondiale de la Météo et l'autre par L'Office International de l'Eau. Les conclusions de ces sessions vont d'ailleurs être présentées aujourd'hui.

Aujourd'hui, un grand nombre de pays méditerranéens, qu'ils soient membres de l'Union Européenne ou partenaires, ont un site Web dédié à la collecte, à l'organisation et à la diffusion des informations sur la gestion locale des ressources en eau, sur la façon d'améliorer les

compétences et la formation des personnels spécialisés, des gestionnaires et des décideurs. Le réseau électronique commun consacré à l'eau est une réalité. Il a conduit à la formulation de standards d'échange d'information de haut niveau et plus exigeants.

Des Points Focaux Nationaux, une vingtaine environ, ont été créés et leur important travail d'organisation et de rationalisation d'un secteur aussi vital a commencé. L'intérêt a grandi progressivement et des activités conjointes ont été mises en œuvre. Grâce à l'aide particulièrement utile de la Commission européenne, de l'Espagne, de la France et de l'Italie, le travail primordial de l'Unité Technique a permis de créer un vaste éventail, presque une trame commune, qui s'étend de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud de la Méditerranée. Un programme commun existe.

Non seulement le SEMIDE existe mais il a aussi engendré des attentes supplémentaires et des objectifs plus ambitieux ont été définis.

Ainsi, lors de la récente conférence des directeurs de l'eau Euro-Méditerranéens, une stratégie à dix ans a été établie et de nouvelles priorités définies :

- Développement et renforcement des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau afin que chaque pays puisse disposer de données fiables pour améliorer la gouvernance et la gestion intégrée des ressources en eau. Certaines de ces données pourront être diffusées sur le réseau public du Point Focal du SEMIDE
- Poursuivre l'animation et le développement du SEMIDE en tant que Système d'Information régional
- Lancer un mécanisme d'observation sur l'eau en Méditerranée, pour le monitoring des indicateurs de réalisation des objectifs du millénaire, relatifs à l'eau et à l'assainissement en Méditerranée, ainsi que de la mise en œuvre du volet « eau » de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable, basée sur des informations issues des systèmes nationaux d'information sur l'eau lorsqu'il en existe
- Favoriser le transfert de connaissance par des échanges Nord-Sud et Sud-Nord autour de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, des phénomènes extrêmes (sécheresse, inondations), des ressources non conventionnelles et de la gestion locale des services d'assainissement. Ce transfert visera également à une meilleure exploitation des résultats des nombreux projets soutenus par l'Union Européenne

- Animer un réseau de décideurs institutionnels du secteur de l'eau, en particulier les directeurs de l'eau pour favoriser les échanges et assurer la cohérence des stratégies lorsque cela est nécessaire.

J'espère que cette brève présentation du partage d'information sur l'eau en Méditerranée a permis de mettre en avant l'aspect essentiel que revêt l'amélioration et l'usage des systèmes d'information sur l'eau et les milieux aquatiques pour une meilleure Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Lors de la discussion, des représentants des Points Focaux du SEMIDE pourront apporter plus de détails sur leurs activités.

Je vous invite enfin à consulter le site du SEMIDE pour compléter cette information.

Walter MAZZITTI
Secrétaire Général du SEMIDE